



Groupe TAVINI HUIRAATIRA

Assemblée de Polynésie



M^{me} Éliane TEVAHITUA

Représentante à l'assemblée de Polynésie française

N° 47/2020/GTH/CAB/ET/et
Papeetē, le 20 mars 2020.

À

Monsieur René TEMEHARO

Ministre de l'Équipement et des transports terrestres

Objet : Récif de l'île de *Maupiti* endommagé par une drague.

Monsieur le ministre, ia ora na

Le mercredi 22 janvier 2020, une drague en charge notamment du désensablement du chenal de l'aéroport de l'île de *Maupiti* a endommagé, en dépit de tout bon sens, le récif de l'île sur près de 2500 mètres.

Vous avez indiqué à l'occasion d'un communiqué¹ que les services de la société en charge de la gestion de cette drague avaient été sollicités dans le cadre d'un appel d'offre émanant de la direction de l'Équipement placée sous votre tutelle. Vous avez par ailleurs indiqué qu'une enquête administrative interne serait diligentée dans les meilleurs délais aux fins d'élucider les circonstances de ces dégradations et de faire la lumière sur les responsabilités et les sanctions à infliger aux responsables de ces infractions.

Je souhaiterais être instruite des conclusions de cette enquête administrative et des sanctions qui seront infligées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Maururu.

M^{me} Éliane TEVAHITUA

¹ Communiqué de la présidence en date du 24 janvier 2020